



Resiliation de mon bail par mon proprietaire apres 70 ans

Par **GIGI**, le **29/08/2009** à **08:55**

Bonjour,

J'AI 72 ANS ET MON PROPRIETAIRE VIENT DE ME SIGNALER VERBALEMENT QU'IL REPRENAIT LE LOGEMENT POUR SON PROPRE COMPTE .
POURRIEZ VOUS M'INFORMER DE MES DROITS JE SUIS DANS CET APPARTEMENT DEPUIS 15 ANNEES. MERCI

Par **jeetendra**, le **29/08/2009** à **13:09**

bonjour, s'il désire reprendre son logement il doit vous reloger et surtout motiver son congé pour reprise, [fluo]c'est pas gagné pour lui[/fluo], contactez l'Adil à Meaux, ils vous renseigneront, cordialement

Adil

52, rue de l'Abreuvoir

77100 Meaux

tél. 01 60 25 11 81

e-mail :adil77@wanadoo.fr